

PROJET EDUCATIF

Accueil de loisirs : *Carmaux Loisirs Enfance*

Une structure éducative:
qui propose diverses formes
d'accès et de pratique
d'activités pour prendre en
compte l'âge et le rythme de
vie des enfants.

Un cadre éducatif:
Pour que les enfants se
sentent bien et soient en
sécurité. Pour qu'ils
participent, choisissent avec
l'accompagnement des
adultes.

Des principes éducatifs:

En référence au Francas et aux spécificités Carmausines ils visent à un développement de l'offre éducative du territoire, à la promotion de pratiques éducatives qui considèrent l'enfant comme acteur. Ils s'appuient sur des équipes professionnelles et des partenariats .
Ils font une place aux parents et vont dans le sens d'une plus grande coéducation.

Des objectifs éducatifs:

Découvrir de nouvelles activités, faire de nouveaux apprentissage, s'initier au rôle de citoyen, apprendre le vivre ensemble, pratiquer des activités culturelles, sportives, de création...

LES VALEURS, LE PUBLIC, LES PRINCIPES EDUCATIFS

L'association s'adresse spécifiquement aux enfants de 3 à 12 ans et plus particulièrement à ceux fréquentant les écoles maternelles et élémentaires de la commune de CARMAUX. Elle s'adresse au plus grand nombre et porte une attention particulière aux plus défavorisés.

Elle fait sienne les valeurs de l'éducation populaire tant dans son propre fonctionnement qu'envers les publics qu'elle accueille (démocratie, participation, respect...).

Extrait article 2 des statuts

Cette association a pour but :

- *De développer et de proposer des activités éducatives, sociales et culturelles*
- *Plus globalement de promouvoir et d'améliorer la place de l'enfant sur le territoire Carmausin.*
- *Laique, elle respecte la personne et s'adresse à tous sans distinction d'âge, de sexe, d'origine, d'appartenance ethnique, de nationalité, de condition sociale, de conviction philosophique ou religieuse.*
- *Elle est indépendante des partis, syndicats, institutions religieuses et philosophiques.*
- *Elle s'engage à promouvoir les Droits de l'Enfant ainsi qu'une éducation laïque ouverte et accessible à tous.*

En référence **aux objectifs des Francas**, l'association adosse son projet à 4 grands objectifs :

- Promouvoir la place de l'enfant dans la commune
- Développer l'offre d'activités éducatives dans le temps libre afin de permettre aux enfants de se construire, d'épanouir leur potentiel, de mieux réussir à l'école, de devenir des adultes et des citoyens responsables.
- Constituer un pôle de compétence voire d'expertise pour le territoire en matière de loisirs éducatifs avec le soutien de la Fédération Départementale des Francas.
- Agir pour faire progresser les synergies et les complémentarités entre les acteurs éducatifs, principalement avec les parents et les enseignants, vers une plus grande coéducation.

En référence aux **spécificités du territoire** l'association adosse son projet à 4 grands objectifs :

- Permettre l'accès du plus grand nombre à des activités de loisirs de qualité en portant une attention particulière aux plus défavorisés.
- Développer l'accès à la culture et la pratique d'activités culturelles.
- Renforcer l'appropriation par les enfants de leur territoire.
- Mettre en place des activités inexistantes sur le territoire.

Les activités périscolaire et extrascolaire constituent le champ principal dans lequel se déploient ces objectifs en s'appuyant sur plusieurs leviers :

*L'enfant est une
personne (Françoise
Dolto)*

- Le développement d'espaces collectifs favorisant la **rencontre, la pratique** d'activité entre pairs.

- Une pédagogie qui s'appuie **sur le jeu et la convivialité, favorisant la participation, les initiatives, le choix et la valorisation** de l'enfant.
- Un programme d'activité dont la diversité doit permettre **l'expérimentation, la découverte, les apprentissages volontaires, le développement des capacités** individuelles et sociales : physiques, intellectuelles, relationnelles...

*Il faut tout un village
pour élever un enfant
(proverbe africain)*

- La prise en compte du rythme des enfants afin d'amortir l'impact des rythmes sociaux.
- La constitution d'une équipe **d'animateurs professionnels** disposant d'un diplôme d'état reconnu et de compétences spécifiques constituant l'ossature d'une équipe plus importante associant **des animateurs municipaux** et des **intervenants** professionnels ou bénévoles.
- La mise en place **de partenariat** permettant de mobiliser les ressources éducatives du territoire.
- La structuration d'une place spécifique **des parents** permettant la réflexion et l'échange sur leur rôle, la concertation et leur participation au projet de l'association.

LES OBJECTIFS EDUCATIFS

Le dispositif éducatif doit répondre aux principaux objectifs suivants :

- Créer des opportunités pour l'apprentissage, la découverte, l'expérimentation d'activités nouvelles
- Permettre aux enfants de développer leur propre projet, et les accompagner
- développer l'apprentissage du vivre ensemble,
- s'initier et expérimenter le rôle de citoyen

Afin de prendre en compte la réalité de leur territoire les activités répondront aux principes éducatifs suivants

- Contribuer à la connaissance et à l'appropriation du territoire et de ses ressources éducatives
- Développer l'accès à la culture et aux pratiques artistiques et sportives
- Contribuer à la réussite des enfants notamment au plan scolaire

Ils s'organiseront autour des pôles suivants :

« Je suis artiste » concernera **la culture et les arts**...

« J'apprends autrement » concernera les différentes formes de jeux et l'accompagnement à la scolarité...

« Je suis citoyen » concernera le **développement durable**, le secourisme, la sécurité routière...

« Je bouge mon corps » concernera le **sport** et la santé...

« J'apprends ma ville » concernera le **patrimoine**, les activités économiques...

« Je bricole » concernera **les pratiques manuelles**, la création à partir de matière, d'objets...

« J'apprends les sciences et la nature » concernera la connaissance de l'environnement naturel et des phénomènes scientifiques...

LE CADRE EDUCATIF OPERATIONNEL

L'ensemble des activités de l'association s'inscrit dans le cadre de la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs soit :

- Trois Centre de Loisirs Associés à l'Ecole les jours scolaires
- Un Centre de Loisirs Sans Hébergement les mercredis et les périodes de vacances

Les Centres de Loisirs Associés à l'Ecole sont ouvert les jours de classe pendant le temps de restauration scolaire de 11h30 à 13h20 et le soir après la classe de 15h45 à 18h30.

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement est ouvert le mercredi en période scolaire de 11H30 à 18H30 et de 7H45 à 18H30 et propose le repas de midi.

Ils remplissent 4 fonctions principales :

L'ACCUEIL

- Assurer la sécurité physique, morale et matérielle des enfants
- Permettre à l'enfant de se sentir en sécurité, écouté et de pouvoir évoluer au grès de son rythme, de son âge et de ses besoins dans la structure.

L'INFORMATION

- Donner à l'enfant de manière claire et adaptée à son âge les informations dont il a besoin pour évoluer dans la structure, s'y sentir bien pour faire les choix qui lui sont propre.
- Permettre à l'enfant d'accéder à des informations qui le concernent à propos de son territoire de vie et plus largement de son environnement.

LA CONCERTATION

L'enfant est acteur
de son
développement
(Les Francas)

- Permettre aux enfants d'exprimer, de manière individuelle ou collective leurs points de vue, leurs choix sur le fonctionnement et le contenu de ce qui leur est proposé.
- Permettre des échanges avec les adultes pour faire évoluer les propositions.

Ces 3 fonctions animent le cadre général dans lequel l'enfant évolue. Elles doivent lui donner l'opportunité :

- De devenir **acteur du projet**
- D'exercer sa **réflexion**, d'apprendre à **argumenter** et de construire **ses propres valeurs**
- D'**agir** sur son environnement
- D'apprendre le **vivre ensemble** et le respect de chacun
- De faire l'exercice de **la citoyenneté**

Elles peuvent être complétées par des apprentissages spécifiques dans le cadre du programme d'animation.

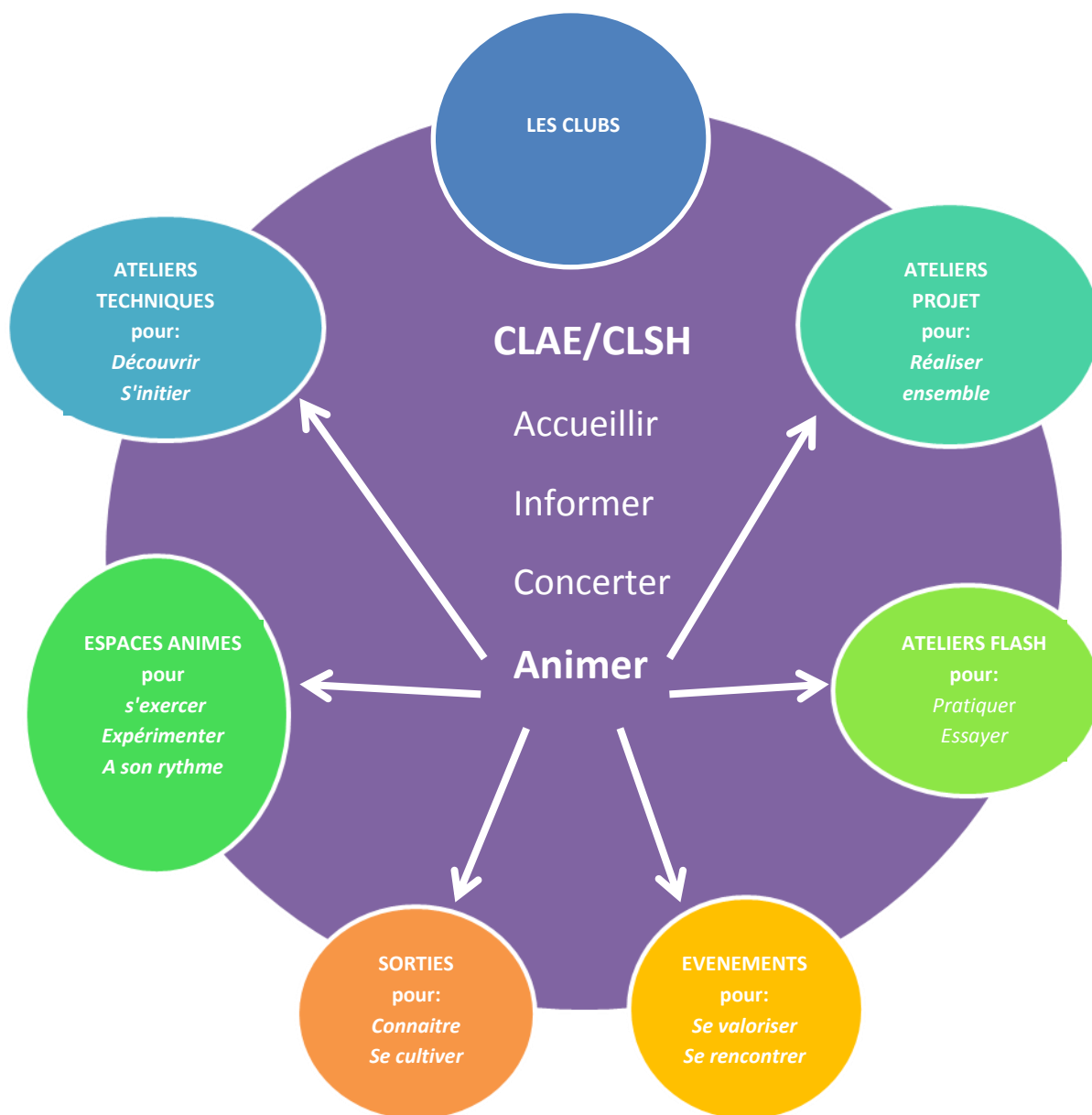
L'ANIMATION D'ACTIVITES

- Permettre aux enfants, par le plaisir et le jeu de développer leurs potentiels, leurs capacités et d'en construire de nouvelles
- Permettre aux enfants de réinvestir les acquisitions scolaires.

Cette dernière fonction s'exerce dans le cadre de la structure éducative décrite ci-après.

STRUCTURE D'ANIMATION EDUCATIVE

Afin de s'adapter à l'âge et au rythme des enfants, et notamment pour leur laisser la possibilité de récupération, de repos ou de décompression, des formes diversifiées d'activités doivent leur permettre de trouver celle qui leur convient le mieux à une phase d'accueil donnée.



Dans cet esprit 7 catégories d'activités correspondant à des contraintes et des modalités d'accès plus ou moins souples, une mobilisation de l'enfant plus ou moins forte, seront proposées :

Les espaces animés :

Les enfants y accèdent et en sortent librement. Ils y pratiquent l'activité de leur choix dans le cadre de la thématique de l'espace.

Des animateurs assurent la régulation et le bon fonctionnement de ces espaces, accompagnent l'enfant si nécessaire.

Ils mettent en place des modalités d'animation (mise en valeur de matériel, proposition d'activités collectives ou individuelles...)

Les ateliers flash

Ateliers courts qui permettent aux enfants de fabriquer ou participer un moment sur un contenu large d'activité proposé.

Les ateliers projets

Ces ateliers doivent faire l'objet d'une inscription et d'un engagement.

Ils proposent à l'enfant de participer à une œuvre collective qui nécessite des apprentissages et peut faire appel à plusieurs disciplines. Le contenu des projets peut être proposé par les animateurs ou émerger de groupes d'enfants. Leur durée est variable en fonction des projets et est constituée de séquences de 45 mn 1H30 par semaine.

Les ateliers techniques

Ces ateliers doivent faire l'objet d'une inscription et d'un engagement. Ils proposent :

- L'initiation ou la découverte d'une discipline sportive, artistique, de création manuelle...
- Des parcours de découvertes dans des domaines variés en relation avec les différents pôles indiqués dans le paragraphe «Les objectifs éducatif »

Ils sont constitués de séquence de 45 mn à 1h30 en fonction de l'âge des enfants et de leur contenu. Leur durée peut être de 5 semaines (de vacances à vacances) à un trimestre scolaire.

Les évènements

Ils ponctuent différents moments de l'année. Ils ont une vocation festive et permettent aux enfants de valoriser leurs réalisations ou de participer à une manifestation de l'environnement.

Les sorties culturelles et de découvertes

Sur inscriptions, ces sorties pourront se dérouler dans le cadre des horaires de fonctionnement ou en dehors (en soirée par exemple) en fonction des opportunités de l'environnement. Elles pourront être proposées aux familles. Elles ont pour vocation l'enrichissement culturel des enfants et une meilleure connaissance de leur territoire.

Les clubs

Sur inscription, ils ont une durée variable d'un trimestre à une année scolaire.

Ils permettent aux enfants soit de se perfectionner et de progresser dans une activité donnée, soit de réaliser ou de participer à un projet d'envergure.

Ils sont constitués de séquences hebdomadaires de 45mn à 1h30.